



CH-3003 Berne, OVF, hwy

Destinataires selon liste séparée

Votre réf.:
Notre réf.: mlo
Responsable du dossier: Mathias Lörtscher
Berne-Liebefeld, 24 août 2012

Ordonnance sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées (OCITES)
Ordonnance du DFE sur le contrôle de la circulation des espèces de faune et de flore protégées (Ordonnance sur les contrôles CITES)

Audition

Mesdames, Messieurs,

Le Parlement a approuvé le 16 mars 2012 la loi fédérale sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées (LCITES) (FF 2012 3227). Le délai référendaire a expiré le 5 juillet 2012 sans avoir été utilisé. La LCITES élève au niveau d'une loi formelle d'importantes dispositions fixant des règles de droit contenues actuellement dans l'ordonnance du 18 avril 2007 sur la conservation des espèces (RS 453; OCE).

Nous vous invitons dans la présente procédure d'audition à donner votre avis sur les projets de dispositions d'exécution de la LCITES.

Ces dispositions d'exécution sont destinées à remplacer l'OCE, l'ordonnance du DFE du 16 mai 2007 sur les contrôles à effectuer en vertu de la Convention sur la conservation des espèces (RS 453.1) et l'ordonnance du 20 octobre 1980 concernant l'agrément d'institutions scientifiques au titre de la Convention sur la conservation des espèces (RS 453.2). Elles devraient être mises en vigueur en même temps que la LCITES.

Nous avons préféré ne pas envoyer les documents relatifs à la présente audition sur papier : ils sont tous à votre disposition sur la page Internet suivante :

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.htm#DFE>

Au besoin, les documents sur papier peuvent être commandés à l'adresse suivante:
Office vétérinaire fédéral
M. Mathias Lörtscher, section Conservation des espèces
Schwarzenburgstrasse 155
3003 Berne
Tél. 031 323 81 59, courriel: mathias.loertscher@bvet.admin.ch

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos éventuelles observations d'ici au

23 novembre 2012

au plus tard.

Veuillez envoyer votre prise de position par courriel à : mathias.loertscher@bvet.admin.ch.

Si vous préférez un envoi sur papier, l'adresse est:
Office vétérinaire fédéral, Schwarzenburgstrasse 155, 3003 Berne.

M. Mathias Lörtscher se tient à votre entière disposition pour répondre à vos questions
(tél. 031 323 81 59; courriel: mathias.loertscher@bvet.admin.ch).

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Office vétérinaire fédéral



Hans Wyss
Directeur